



LA COMPLAINTÉ DE MAURICETTE



Dans la matinée du 25 mai 1727, une jeune fille, nommée Mauricette Jaffredc, fut assassinée, en Melrand, par un tailleur de son village, dans un endroit appelé le *Pradigo*, situé sur le bord de la route de Melrand à Quelven et à Pontivy.

L'assassin, qui s'appelait Pierre Guéganic, recherchait la jeune fille en mariage, et depuis deux ans déjà il la poursuivait des ses instances. Mais, à cause de sa mauvaise conduite notoire, toutes ses avances avaient été toujours repoussées.

Le lendemain du pardon de Bieuzy, qui a lieu le dimanche dans l'octave de l'Ascension, le tailleur crut devoir tenter une nouvelle démarche et s'adresser au père de la jeune fille. Sa demande fut de nouveau énergiquement repoussée, et en termes qui ne lui laissaient plus aucun espoir.

Furieux de ce nouveau refus, le misérable médite aussitôt une vengeance atroce.

Après s'être informé de l'endroit où Mauricette mènera son troupeau ce jour-là, il se rend lui-même à l'endroit désigné. C'était un petit champ plus long que large, situé sur le bord de la route de Melrand à Quelven, et appelé, à cause de ses proportions étroites, le champ à neuf sillons.

Mauricette n'y était pas. Elle y avait pourtant mené son troupeau ; mais, voyant qu'il n'y trouvait pas de quoi brouter, elle jugea à propos de le conduire à un autre champ situé sur le bord de la même route, à environ deux cents pas plus loin du bourg de Melrand.

Le tailleur ne tarda pas à la rejoindre.

Il était muni de la balance à crochet dont il se servait pour peser les objets qu'il trouvait à acheter. C'était une sorte de balance romaine à bras inégaux : au bras le plus court était attaché un solide crochet en fer, destiné à recevoir les corps qui devaient être pesés. L'autre bras, qui était gradué, supportait une boule mobile d'assez forte dimension, pour établir l'équilibre et marquer le poids.

Dans nos campagnes, les tisserands font encore usage de cette balance pour peser leur fil et leur toile.

En abordant Mauricette, le tailleur cherche à dissimuler la colère qui déborde de son âme, et, d'un air doucereux, lui demande de nouveau si elle consent à l'épouser.

La jeune fille déclare qu'elle ne le peut pas et qu'elle ne le fera jamais.

Cette déclaration met le tailleur hors de lui-même.

— Mauricette, s'écrie-t-il, vous consentirez, ou je vous tuerai sans pitié.

Dans ce danger pressant, Mauricette se recommande à la Vierge et cherche à fuir pour sauver sa vie. Mais le misérable, se précipitant après elle, brandit sa balance, et, avec la boule en fer, la frappe violemment à la poitrine et à la tête.

Au troisième coup, elle tombe couverte de sang et expire.

Ce crime épouvantable jeta la consternation dans tout le pays, mais principalement dans la paroisse de Melrand, où Mauricette et sa famille étaient si connues et si estimées.

Un cri d'horreur et d'indignation s'éleva contre le meurtrier, qui, du reste, ne tarda pas à expier son crime.

Suivant la tradition il aurait été bientôt inmolé par la vengeance populaire et enterré près de l'endroit même où il avait tué Mauricette ; mais ce fait n'est pas certain.

Les bardes bretons, nombreux dans nos campagnes à cette époque, ne pouvaient pas rester indifférents en présence d'un attentat si monstrueux.

Ils partagèrent l'émotion et l'indignation de leurs compatriotes, et leur muse se fit l'écho de tous ces sentiments.

Une complainte fut bientôt composée pour flétrir la conduite et le crime du meurtrier, et pour exalter les vertus de la victime.

Cette complainte se répandit avec rapidité dans tout le diocèse de Vannes, où le crime avait eu un si grand retentissement, et pénétra même dans le diocèse de Quimper, surtout dans les environs de Guiscriff, Faouët et Gourin.

Aujourd'hui, à plus d'un siècle et demi de distance, on la chante encore dans plusieurs localités.

Mais on comprend que, dans un si grand espace de temps et à travers tant de pays, la complainte n'a pas dû conserver son texte primitif dans toute son intégrité. Il y a toujours à compter avec l'infidélité des mémoires et aussi avec les fantaisies des chanteurs qui, pour montrer leur talent, ou même pour allonger leur chant, ne craignent pas de recourir aux interpolations.

C'est ce qui a eu lieu pour la complainte de Mauricette. De là ces

nombreuses variantes que l'on rencontre dans plusieurs parties du diocèse de Vannes, mais surtout dans le pays de Quimper.

C'est une de ces dernières variantes que M. de la Villemarqué a trouvée et publiée dans son *Barzas-Breiz*, sous le titre de *Yannik Skolan*.

Cette version, qui a l'air d'être un tout petit fragment de la première complainte, relate la mort tragique de la jeune bergère pendant qu'elle gardait son troupeau ; mais les circonstances qui précèdent et suivent le crime sont complètement modifiées. Bien plus le nom du meurtrier n'est pas le même.

A Melrand comme dans le reste du pays de Vannes, tout le monde sait que Mauricette a été assassinée par un tailleur de son village, qui s'appelait Pierre Guéganic. L'auteur de la version du *Barzas Breiz* en fait un tisserand, et l'appelle *Yannik Skolan*. Il va même jusqu'à établir des liens de parenté entre le meurtrier et la victime, puisque, dans la seconde partie du chant, il nous montre la mère de Yannik Skolan lui reprocher d'avoir tué sa nièce Mauricette. A Melrand, cette parenté est aussi inconnue que le nom de Yannik Skolan.

Les différentes variantes de la complainte de Mauricette que l'on rencontre dans le diocèse de Vannes s'accordent toutes sur le fond de l'histoire, sur les noms des personnages et sur les principales circonstances de la mort de Mauricette. Dans les unes on voit qu'il manque des couplets : c'est un effet de l'oubli et de l'infidélité des mémoires. Dans d'autres, on trouve de suite deux couplets qui expriment absolument les mêmes idées. Evidemment là il y a eu interpolation.

La complainte a été remaniée en 1801, au sortir de la tourmente révolutionnaire, par un nommé Bellec, de Melrand. Mais ce travail est détestable et n'a eu aucun succès.

La complainte primitive seule est restée populaire. Malgré les quelques différences que présentent les variantes de cette complainte, en les examinant attentivement, on reconnaît qu'elles viennent toutes d'une même souche, qu'elles se complètent les unes par les autres et qu'il est facile de les fondre en un même texte.

C'est ce travail de reconstitution que je viens de faire. Je le livre à la *Revue Morbihannaise*, sans me flatter toutefois de donner le texte primitif de la complainte.

Ce travail a été entrepris à l'occasion de la restauration de la croix de Mauricette.

Deux croix furent élevées, à la mort de la jeune fille, par les habitants de Melrand, pour attester sa fidélité, comme il est dit dans la

complainte : l'une, au cimetière, sur sa tombe. Elle a disparu depuis longtemps sans laisser la moindre trace.

L'autre fut élevée à l'endroit même où Mauricette perdit la vie. Par suite de graves mutilations qu'elle a dû subir pendant la période révolutionnaire, et même sous le règne de Louis-Philippe, de la part des soldats qui poursuivaient les réfractaires, cette croix était dans un état lamentable, pour ne pas dire à l'état de ruine complète.

Le recteur de Melrand en a entrepris la restauration. Pour mener cette œuvre à bonne fin, il a fait appel au concours des habitants de la paroisse, en leur faisant comprendre que cette croix était non seulement un acte expiatoire pour le crime commis en cet endroit, mais aussi un témoignage de la foi et de la piété de leurs ancêtres.

Cet appel a été entendu, et chacun a donné généreusement son offrande pour la restauration de la croix de Mauricette.

Cette croix, placée sur le bord d'une route bien fréquentée, en rappelant aux passants l'exemple de vertu et de fidélité à Dieu donné par une simple jeune fille de la campagne, sera pour eux un encouragement à persévérer dans le bien, et deviendra pour tout le pays une source de grâces et de bénédictions.

J. M. C.



CHANSONS POPULAIRES DU DIOCÈSE DE VANNES

KAÑEN MORISÈD

LAHET É MELRAÑ D'ER 25 A VIZ MAI, ÉR BLÉ 1727

The image shows three staves of musical notation in G major (one sharp) and 6/8 time. The first staff begins with a treble clef and a common time signature 'C' that is crossed out and replaced with '6/8'. The second and third staves begin with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The lyrics are written below the notes, with hyphens indicating syllables that span across multiple notes.

Oui-lamb, oui-lamb ol get gla - - har, É peb kan-
ton zou ar en doar Ar en tor - - fèt bras kom - - niè-
et É Mel-ran, Es - kop - ti Gué - nèd.

I

1. Ouilamb, ouilamb ol get glahar,
É peb kañtoñ zou ar en doar,
Ar en torfèt bras kommètet ;
É Melrañ, eskopti Guéned.
2. É Melrañ, eskopti Guéned,
Un torfèt zou bet kommètet,
Dré ur maleurus kemenér,
É Kevér ur verh ag é gér.
3. É hanü e oó Pièr Guéganig,
Un dén dirol, kri ha lubrik,
Hi oó Morisèd Jaffredeu :
A Lokmaria e oent ou deu.

4. A houdé deu vlé fréménet
 En hi goulenné eit pried ;
 Mèz, get eun a zisplij de Zoué,
 Hé zad na hi ne gousañté.

II

5. En dé kent, a houiliad Bihui,
 Ar en dro é tént, e m'en di ;
 Pièr Guéganig, get hardéhtèd
 E lar é choñj de Vorisèd.
6. — « Morisèd, d'ein é larehèt,
 « Ha hui em har pé ne hret ket ?
 — « Pièr Guéganig, ia sur m'hou kar
 « A greiz me haloñ mé el lar.
7. Morisèd ur geu e laré,
 Er huéh ketañ én hé buhé :
 Eun hi doé ag er hemenér,
 Ha hi e zoujé en dañjér.
8. — « Morisèdig, mar em haret,
 « Hui gousañlou bout me fried
 « Arhoah vitin, a pe saüein,
 « D'hou koulén get hou tad é hein.
9. — « Dé mat, boulom, e larañ d'oh,
 « Hou merh e houlennañ get-n-oh.
 — « Me merh Morisèd n'hou pou ket,
 « Na hui na kemenér erbet.
10. — « Mèz chañjet e mès a vichér,
 « Oueit on breman de vout krogér.
 — « Ne vern péh michér huès choéjet
 « Me merh Morisèd n'hou pou ket.

III

- 11 — « Morisèd, d'ein é larehèt,
 « Mén é hei hiniü hou loñed ?
 — « Ne vennañ ket laret ur geu :
 « Monet e hreint d'en naü-erüeu.
12. Ne bozent ket én naü-erüeu,
 Hi ou hasas d'er pradigeu :
 Arriü inou er hemenér,
 Hag én é zorn é grog-pouizér.
13. — « Morisèd, laret huès d'ein mé,
 « Ur geu é léh er huirioné :
 « E vehoh oueit d'en naü-erüeu,
 « Hag é oh deit d'er pradigeu.
14. — « Ne mès chet laret d'oh ur geu,
 « Rag bet on bet én naü-erüeu,
 Ia, én naü-erüeu é on bet,
 « Inou me seud ne bozent ket.
- 15 — « Morisèd, d'ein é larehèt,
 « Ha hui em har pé ne hret ket,
 « Ha hui em har pé ne hret ket,
 « Ha hui e ven bout me fried.
16. — « Pièr Guégañ, n'hou tisprisañ ket,
 « Mèz jamés ne vein hou pried ;
 « Eit laret d'oh er huirioné,
 « Hum hloestret e mès bet de Zoué.
17. « — Morisèd, hui e gousañtou,
 « Pé, hemb truhé, mé hou lahou.
 — « Guèl é genein merüel mil guéh,
 « Eit offañsein men Doué ur huéh.

18. Er gèh Morisèd pe huélas
É oé én un dañjér ker bras,
E bedas er Huerhiéz Vari
De vout avocadéz eit-hi.
19. — « Introñ Varia a huir sekour,
« Doh hui é hloestrañ me inour,
« Guerhiéz, o mam er Guerhiézed,
« A lein en éañ em sekouret.
20. Hi e grié a bouiz hé fen,
Eit goulèn sekour ha dihuen :
Allas ! dén n'hellé hi hleuet,
Rag ne oé tost de di erbet.
21. Hi e glaskas ridek d'er gér,
Mèz en torfétour é kolér,
Hi skoas beañ get é bomellen,
Dré hé haloñ ha dré hé fen.
22. Get en drived taul é koéhas,
Én ur poulad goèd, ar hé fas,
Ha hi e zakoras de Zoué
Hé ineañ ker kèr él en dé.

IV

23. Hag hé zad e oé goundeg,
Én é zeüéh é Bragnoleg,
Hag a dra sur ne choñjé ket
Ér maleur getou digoéhet.
24. Mèz a pe arriüas ér gér,
Ar dro kreisté pé uenneg-ér,
Eañ e gavas é vugalé
Ér brasañ añkin ha tristé.

25. — « Bugalé d'ein é larehèt,
 « Perag é oh ken añkinet,
 « Perag é oh ken ankinet,
 « Ha mén ma hou hoér Morisèd ?
26. — « Me zad, abret é houiehèt
 « Doéré a hun hoér Morisèd :
 « É ma duhont ér pradigeu,
 « Er goèd idañ d'hi a bouleu.
27. — « Bugalé, d'ein é larehèt
 « Piü en dès lahet Morisèd ?
 — « Pièr Guéganig, un dén kri,
 « En dès hi lahet, e m'en di !
28. — « Arsa'n-ta, multrér miliget,
 « Petra 'n dès groeit d'id Morisèd,
 « Petra 'n dès groeit me merh d'is-té,
 « Meit dihuen doh te falañté.
29. Ne hel mui koñz get er glahar,
 Ar é fas é koéh ar en doar.
 Ne oé nitra truhéusoh
 Eit er hleuet é krial forh.

V

30. El mé ha Morisèd d'en doar,
 Er goèd e zivér doh er har,
 Hé zad arlerh é hirvoudal,
 Ha kouh ha iouañk é krial.
31. Er véléañ, é léh kañein,
 N'hellent ket miret a houilein ;
 Ha kri a galoñ vehé bet,
 E neb n'en dehé ket ouilet.

32. É Melrañ, é kreiz er verèd,
É ma interret Morisèd,
Ur groéz zou saüet ar hé bé,
Eit diskoein hé fidelité.

33. Ur groéz e zou saüet eüé,
Él léh mé kollas hé buhé :
Mar det de Gelhuen beniget,
Hui e huélou kroéz Morisèd.

34. Merhed iouañk, ol cheleuet,
Skuir doh Morisèd keméret,
Ha guèl é d'oh kol hou puhé,
Eit offañsein en Eutru Doué.



COMPLAINTÉ DE MAURICETTE

TUÉE A MELRAND LE 25 MAI 1727



I

1. Que partout en pleure ; que partout on gémissé amèrement sur le grand crime qui a été commis à Melrand, en l'évèché de Vannes.

2. A Melrand, en l'évèché de Vannes, un crime a été commis par un misérable tailleur sur la personne d'une jeune fille de son village.

3. Lui s'appelait Pierre Guéganic, homme cruel et débauché, et elle, Mauricette Jaffredo : ils étaient tous les deux de Locmaria.

4. Depuis plus de deux ans, il la recherchait en mariage ; mais, dans la crainte de déplaire à Dieu, ni elle ni son père ne consentaient.

II

5. La veille, ils s'en revenaient, dit-on, ensemble du pardon de Bieuzy.

Pierre Guéganic, avec hardiesse, déclara ses sentiments à Mauricette :

6. — « Mauricette, je vous en prie dites-moi ; m'aimez-vous oui ou non ?

— « Pierre Guéganic. oui sûr je vous aime, je vous le dis du fond du cœur.

7. La petite Mauricette parlait contre sa pensée, la première fois de sa vie : elle avait peur du tailleur, et redoutait le danger :

8. — « Ma petite Mauricette, si vous m'aimez, vous consentirez à devenir mon épouse : demain matin, en me levant, j'irai vous demander à votre père.

9. — « Bonjour à vous, vieillard, je suis venu vous demander votre fille.

— « Vous n'aurez pas ma fille Mauricette, ni vous ni aucun tailleur du monde.

10. — « Mais j'ai changé de métier : je suis devenu *marchand ambulant*.

— Quel que soit le métier que vous ayez pris, vous n'aurez pas ma fille Mauricette.

III

11. — « Mauricette, dites-moi : où mènerez-vous vos bêtes aujourd'hui.

— « Je ne veux pas vous mentir : je les mènerai au champ à neuf sillons. »

12. Voyant que ses bêtes ne voulaient pas paître dans le champ à neuf sillons, Mauricette les mena au Pradigo.

Là arrive bientôt le tailleur, sa balance à crochet à la main.

13. — « Mauricette, au lieu de me dire la vérité vous m'avez menti, en me disant que vous seriez allée au champ à neuf sillons, tandis que vous êtes venue au Pradigo.

14. — « Je ne vous ai pas menti, car j'ai été au champ à neuf sillons, oui, j'ai été au champ à neuf sillons, mais mes bêtes n'y voulaient pas paître.

15. — « Mauricette, vous allez me dire si vous m'aimez ou si vous ne m'aimez pas, et si vous voulez devenir mon épouse.

16. — « Pierre Guégan, je ne vous méprise pas, mais je ne serai jamais votre épouse : pour vous dire la vérité, je me suis consacrée à Dieu.

17. — « Mauricette, vous consentirez, ou, sans pitié, je vous ôterai la vie.

— « J'aime mieux mourir mille fois, que d'offenser mon Dieu une seule fois ».

18 — Quand la pauvre Mauricette s'aperçut qu'elle courrait un si grand danger, elle pria la Vierge Marie d'intercéder pour elle.

19. — « Notre-Dame de Bon-Secours, je vous consacre mon honneur ; Vierge, ô mère des vierges, du haut du ciel, secourez-moi. »

20. Elle criait à tue-tête pour demander aide et protection.

Hélas ! personne ne pouvait l'entendre, car il n'y avait aucune maison près de là.

21. Elle voulut s'enfuir à la maison ; mais le criminel, plein de colère, la frappa à la poitrine et à la tête, avec la boule de sa balance à crochet.

22. Au troisième coup elle tomba sur la face, dans une mare de sang, et rendit à Dieu son âme aussi belle que le jour.

IV

23. Son père était journalier et en journée à Bragnolec. Il ne pensait nullement au malheur qui le frappait.

24. Mais quand il rentra chez lui vers midi ou onze heures, il trouva ses enfants dans la douleur et la tristesse la plus profonde.

25. — « Mes enfants, dites-moi, pourquoi êtes-vous si affligés ; pourquoi êtes-vous si affligés, et où est votre sœur Mauricette ? »

26. — « O père, vous ne saurez que trop tôt les nouvelles de notre sœur Mauricette.

Elle est là-bas, au Pradigo, baignée dans son sang.

27. — « Mes enfants, dites-moi qui a tué Mauricette ? »

— « C'est Pierre Guéganic, homme cruel, qui l'a tuée, dit-on ! »

28. — « Ah ! meurtrier maudit ! Que t'a donc fait Mauricette ? Que t'a fait ma fille, sinon se défendre contre ta méchanceté ? »

29. A cause de sa douleur il ne peut parler davantage ; il tombe la face contre terre. C'était grande pitié de l'entendre pousser des cris.

V

30. Comme on portait Mauricette en terre, le sang coulait de la charrette ; son père suivait en sanglotant ; vieux et jeunes pleuraient.

31. Les prêtres, au lieu de chanter, ne pouvaient s'empêcher de pleurer :

Et il eût eu le cœur bien dur, celui qui n'eut pas pleuré.

32. C'est à Melrand, au milieu du cimetièrre, que Mauricette a été enterrée.

Une croix a été élevée sur sa tombe pour attester sa fidélité.

33. Une autre croix a été élevée à l'endroit où elle a perdu la vie. Si vous allez au sanctuaire béni de Notre-Dame de Quelven, vous verrez la croix de Mauricette.

34. Jeunes filles, écoutez toutes : prenez exemple sur Mauricette et préférez perdre la vie plutôt que d'offenser le bon Dieu.

Recueilli et traduit par J. M. Cadic.

